

Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Affiché le 4 octobre 2022

ID : 014-211401815-20220919-DELIB20220905-DE

Exécutoire le 4 octobre 2022



Département du Calvados  
**Commune de CORMELLES LE ROYAL**  
Mairie : 20, rue de l'Eglise  
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 25  
Conseillers présents : 20  
Votants : 24

Date de la convocation : 13 septembre 2022

**Séance du  
19 septembre 2022**

## CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

### **Présents :**

M. Jean-Marie GUILLEMIN, M. Didier LIZORET, Mme Fabienne MOREL, Mme Pascale BOURSIN, M. Pierre JUNQUA, Mme Isabelle GERME, M. Philippe BERARDI, M. Bertrand LANGRAND, M. Hervé ROSE, M. Laurent EUDE, M. Francis MÉNARD, Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS, Mme Aude LE CAM, Mme Rachel LOPEZ, M. Valéry DELAGE, Mme Ymen FARHAT, Mme Véronique LEVILLAIN, M. Jérôme PIERRE, M. Damien GUINEHEUX, Mme Aurélie BARRÉ-RIBET.

### **Pouvoirs :**

Mme Sophie OBLIN-POMMIER à Mme Rachel LOPEZ  
M. Mustapha MZARI-ROSSI à M. Pierre JUNQUA  
Mme Claude FRÉMIN à M. Jean-Marie GUILLEMIN  
Mme Anne-Marie ARANDA à Mme Pascale BOURSIN.

### **Absent excusé :**

M. Florent ANDRÉ.

### **Secrétaire :**

Mme Aude LE CAM, désignée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

**Delib20220905**

**OBJET : Vente de tapis de sol en rouleau à la Commune de Thue et Mue**

Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Affiché le 4 octobre 2022



ID : 014-211401815-20220919-DELIB20220905-DE

Exécutoire le 4 octobre 2022

**Delib20220905**

**OBJET : Vente de tapis de sol en rouleau à la Commune de Thue et Mue**

Dans le cadre des travaux de rénovation et de réhabilitation de son gymnase, la Commune de Thue et Mue était à la recherche de tapis de sol PVC en rouleau.

La Commune de Cormelles le Royal disposant de cet équipement mais ne s'en servant plus, propose de le céder moyennant un prix de 10 000 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de vendre à la Commune de Thue et Mue trois chariots de stockage et un chariot de déroulage permettant d'accueillir 17 rouleaux de 1,5 m de large pour une surface de 850 m<sup>2</sup>, moyennant le prix de 8 333 € HT, soit 10 000 € TTC.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision,

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Suivent les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,  
Cormelles le Royal, le 22 septembre 2022

Le Maire,



Jean-Marie GUILLEMIN